

Cumuler première année de droit et permis ?

Par **Rossy**, le **02/07/2015** à **16:09**

Bonjour, [smile3]

Vos conseils sur ma situation m'intéressent.

J'ai la possibilité de passer le permis en Septembre donc durant le premier mois de L1 Droit que je vais intégrer à la rentrée. Pensez-vous que cela soit envisageable ? La première année de droit est réputée difficile et le permis est "chronophage" à cause des heures de conduite qu'il requiert...Est-il possible de gérer ces deux impératifs durant les périodes de cours ?

Ne faudrait-il pas plutôt éviter de se disperser pour se consacrer entièrement au droit pendant les premières semaines de cours et passer le permis lorsque les vacances de la Toussaint arriveront (du 26 octobre au 2 novembre) ?

Merci d'avance pour vos réponses! ^^
Rossy

Par **Newjurist**, le **02/07/2015** à **16:19**

Bonjour Rossy,

Au contraire, je vous conseille de le passer au début... Il n'y a pas beaucoup de cours en Droit. En plus, au départ, les TDs ne commencent pas directement, donc autant passer le permis.

La première année n'est pas si difficile que ça, c'est juste le fait d'être beaucoup plus libre qu'au Lycée qui peut être un piège. Les cours ne sont pas obligatoires (sauf les TDs) et il y a moins de contrôle continu qu'au Lycée (même si en L1, je crois que désormais il y a un contrôle continu). Si vous êtes sérieux, il n'y aura pas de problème.

Vous pouvez largement cumuler le permis et la période de cours. N'hésitez surtout pas à avoir une activité sportive aussi, ça permet de penser à autre chose, ça fait du bien.

Les vacances de la Toussaint sont importantes pour travailler. Donc je pense qu'il vaut mieux passer votre permis en Septembre et utiliser les vacances de la Toussaint pour se mettre à jour en cours/TD/révisions.

Par **Rossy**, le **02/07/2015** à **16:58**

Bonjour Newjurist,

Merci beaucoup pour votre réponse [smile4] !
Vous me rassurez [smile25] .

Par **Yn**, le **02/07/2015** à **18:36**

Oui la L1 est difficile en ce sens qu'il faut bosser (beaucoup plus qu'au lycée, comparativement), s'adapter au rythme du droit et à la liberté qui est octroyée (la majorité des étudiants tombent dans ce piège qui nuit aux résultats).

Mais : 1/ ce n'est pas insurmontable ; 2/ plus tu vas avancer en droit, plus tu vas travailler. Avec le recul, et à ce niveau-là, je regrette mes années licence.

De même, le permis c'est un minimum de vingt heures de conduite... ce n'est pas non plus la mer à boire. Je dirai que le plus long, et surtout le plus ennuyant, reste le passage du code.

Surtout, passe ton permis car tu vas rapidement en avoir besoin pour les jobs d'été, et plus généralement pour ton autonomie.